



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. GUIMONET, Mme PERSEGOL, M. DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, M. BOURARD, Mmes MERCIER, BARRY, MM. NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. HARNOIS, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à Mme ORTH,
Mme DEGRAIS, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ,
M. MORIN, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HOURY,
Mme BRETEL, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme PERSEGOL,
M. GAVEAU, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale,
M. GUENIN, Conseiller Municipal,
M. CORDONNIER, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

ABSENTS : M. SABOURDY, Conseiller Municipal,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

**EXERCICE 2024 : AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS - BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT ROMO 1 - N° 25/03 - 06/C**

Monsieur SEGUIN, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Vu les articles L.2121-31 et L.5217-10-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Après avoir adopté les résultats de l'exercice 2024,

Considérant ces résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Je vous propose l'affectation de résultats suivante pour le **budget annexe Lotissement Romo 1** :

Les résultats de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de Fonctionnement			
Résultat propre à l'exercice 2024	1 058 527,11 €	1 058 527,11 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté (compte 002)		0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter			0,00 €



Section d'investissement			
Résultat propre à l'exercice 2024	1 058 527,11 €	1 058 527,11 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté (compte 001)		1,16 €	+1,16 €
Résultat global d'exécution en investissement			+1,16 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2024			0,00 €
Excédent de financement			+1,16 €

Proposition d'affectation de résultat			
Affectation obligatoire à l'investissement Compte 1068			0,00 €
Affectation complémentaire à l'investissement Compte 1068			0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté Compte 002			0,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté Compte 001		+1,16 €	+1,16 €

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Il est proposé d'inscrire ces montants inscrits dans le budget primitif annexe Lotissement Romo 1, ainsi que le détail des restes à réaliser."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (23 pour et 4 abstentions : M. NAUDION - M. BLANCHARD - Mme GIRAUDET - M. de REDON) adopte l'affectation de résultats proposée.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

22 AVR. 2025

Mis en ligne sur le site internet le 23 AVR. 2025

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX



Laurence MERCIER